

Référence BCA : **23051291**
 Affaire : M AUFFRAY JORDAN
 Véhicule : CARAVELAIR RUBIS
 Immatriculation : GT-083-MJ
 Société : MMA IARD
 Date de sinistre : 13/06/2025
 N° de contrat : 149100010
 N° de sinistre : 25729207515M
 Emetteur : ESPACE MASTER AUTO 2
 Réf. émetteur : 00000000

Société MMA
 Service SAUVETAGE
 14, blvd Marie et Alexandre Oyon
 72100 LE MANS CEDEX 9

RAPPORT D'EXPERTISE

**Annule et Remplace le Rapport d'Expertise du 23/12/2025
Procédure VEI non modifiée**

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport d'expertise que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
 Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Caravane	Genre : RESP	REPARATEUR :
Immatriculation : GT-083-MJ	Carrosserie : CARAVANE	Garage
Marque : CARAVELAIR	En. : Z	ST ROMAIN CARAVANES
Modèle : RUBIS	Puiss. : CV	RN 15 1439 avenue du maréchal de lattre de tassigny
Finition :	Pl. Ass. :	76430 ST ROMAIN DE COLBOSC
Type :	Couleur : Blanc	
N° de Série : VFGP5202PR0R92549	Date certificat : 01/01/1400	
1^{ère} mise en circ. le : 08/01/2024		
Kilométrage : Km (relevé) / Km (estimé)		
PTAV : 1,227 T – PTAC : 1,450 T		
Usure des pneus : AVG : 30%, AVD : 30%		
Date de validité du contrôle technique :		

Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 23/07/2025. Etait présent pour le BCA DE SOLERE JONAS.
 Véhicule non vu Dossier examiné à l'Agence BCA le 25/08/2025. Etait présent pour le BCA DE SOLERE JONAS.
 Véhicule non vu Dossier examiné à l'Agence BCA le 17/11/2025. Etait présent pour le BCA DE SOLERE JONAS.

PIECES COMMUNIQUEES : Carte grise (copie), Devis des travaux (copie), Facture d'achat véhicule (copie), Ordre de mission (copie).

SINISTRE CONSTATE : grêle

DOMMAGE IMPUTABLE : grêle Choc sur toute la carrosserie.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 27 499,00 € TTC. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 20 000,00 € TVAC

Valeur après sinistre : 2 760,00 € sans notion de TVA

Différence des valeurs : 17 240,00 € TTC

Nous avons estimé la valeur après sinistre du véhicule.

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Conformément aux dispositions de l'article L 327-3 du Code de la Route (arrêté du 3 avril 1998), la préfecture du lieu d'immatriculation doit être informée du refus du propriétaire de céder son véhicule à l'assureur ou en cas de silence dans un délai de 30 jours après la proposition de règlement, sauf s'il s'agit d'un VE.

Ce rapport d'expertise annule et remplace notre rapport d'expertise du 23/12/2025.

Vous n'avez pas répondu aux propositions de cession que nous vous avons transmises. A ce jour, ces propositions deviennent caduques, il convient dès lors que vous récupériez votre véhicule afin d'éviter que des frais ne vous soient facturés. Votre véhicule se trouve : M AUFFRAY JORDAN 4 CHEMIN DU HALAGE 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant : 0670442809.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant : 0670442809.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant : 0670442809.

Ce rapport annule et remplace fait suite à la réception des documents de cession conformes.

Le bon d'enlèvement a été réalisé le 15/12/2025

Un courrier d'information du dépassement du seuil de sinistre important a été réalisé le 18/11/2025 auprès du correspondant sinistre de la société.

TVA récupérable = Non

Epaviste retenu : GAR CASSE AUTO RAVIER 23 AVENUE MAURICE THOREZ 71230 ST-VALLIER, Tél. 0385572536 SIRET :

Lieu d'examen : BCA PE ROUEN 17 RUE ALFRED KASTLER 76130 MONT ST AIGNAN, Tél. 0235122794

DE SOLERE JONAS
Expert en formation
Tuteur : BOICHARD GEOFFREY
Agrément n°003952-VE

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C	PAVILLON	3 180,00	1	20			
C	KIT COLLE	215,00	7	20			
C	TOLE SUP G G	2 752,00	2	20			
C	TOLE INF G G	2 097,00	2	20			
C	MASTIC	146,00	2	20			
C	SEMELLE ETANCHE	204,00	2	20			
C	JEU AUTOCOLANT	1 300,00	1	20			
C	CARTOUCHE MASTIC SILICONE	30,50	2	20			
C	NECESSAIRE DE MONTAGE	180,00	1	20			
C	ÉMBOUT BAGUETTE	22,00	16	20			
C	PORT ET EMBALLAGE	270,00	1	20			

**MAIN
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	105,0	0,0	0,0	
Redressage	0,0	0,0	0,0	
Total Heures	105,0	0,0	0,0	
Taux Horaire	54,00	54,00	54,00	54,00

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		5670
PIECES	(tva 20,00 %)	17246
TOTAL HTVA		22916
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		22916
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		27499,2

Les informations collectées dans le cadre de la mission d'expertise (coordonnées, numéro d'assuré, numéro d'identification du véhicule, éléments relatifs au véhicule, au sinistre, ...) font l'objet d'un traitement dont le responsable est la société BCA Expertise. Elles sont traitées en vertu de la mission que vous avez confiée à BCA Expertise ou selon les instructions qui nous ont été données par votre assureur, ou encore, dans certains cas, d'une obligation légale. Ces données sont utilisées pour réaliser une expertise sur votre véhicule à la suite d'un sinistre, émettre le rapport d'expertise, réaliser des statistiques, enrichir notre base de données et améliorer nos outils informatiques le cas échéant. Elles sont collectées soit directement auprès de vous, soit nous ont été transmises par la compagnie d'assurance qui assure votre véhicule. Elles sont destinées à l'expert et au personnel de BCA Expertise dûment habilité, à votre compagnie d'assurance ou à votre courtier le cas échéant, aux prestataires de BCA Expertise, et au SIV (agents habilités du ministère de l'intérieur dans le cas de véhicules endommagés). Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. En cas de transfert de données hors d'un pays de l'Union européenne, BCA Expertise met en place les mesures juridiques, techniques et opérationnelles afin de garantir la sécurité de ces transferts. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement, d'opposition au traitement et le cas échéant de portabilité des données vous concernant. Pour plus d'information, consultez notre politique de protection de données sur www.bca.fr disponible à l'adresse suivante : <https://www.bca.fr/mentions-legales/>. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@bca.fr ou par courrier postal à DPO BCA - 14 rue Sarah Bernhardt - 92 665 Asnières Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

- BCA EXPERTISE S.A.S. à capital variable au minimum de 24 458 700 Euros - R.C.S Nanterre 489 139 436
 Siège Social : 14, rue Sarah Bernhardt - CS 60005 - 92665 - Asnières sur Seine Cedex
www.bca.fr